

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. Mayo, F28 FY88, Ireland. Reg. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

PS59 - CASQUETTE ANTI-HEURT AIRTECH



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN 812 (2012)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

2754/1246/158/05/19/0253

Publié par : ALIENOR CERTIFICATION

ZA du Sanital, 21 rue Albert Einstein, Châtellerault, 86100, France (2754)

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 01-Aug-2023